L'avenir pour l'hydraulique

Autor(en): **Staiblin, Jasmin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2017)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-681957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'AVENIR POUR L'HYDRAULIQUE

Source: Alpiq AG/Keystone

POINT DE VUE D'EXPERT **En tant qu'entreprise,** nous sommes convaincus que l'énergie hydraulique suisse est l'un des principaux piliers de l'avenir énergétique. Toutefois, les conditions-cadres économiques restent très difficiles en Europe comme en Suisse, de sorte que l'énergie hydraulique suisse ne peut actuellement pas être exploitée de manière compétitive. Au niveau européen, malgré de légères détentes comme celle que nous avons connue en automne 2016, les prix de gros se situent, à moyen terme, à un niveau nettement trop bas. La faible croissance économique, les capacités excédentaires à l'échelle planétaire dans la production de sources d'énergie primaire importantes, les incertitudes politiques ainsi que les subventions élevées accordées aux nouvelles énergies renouvelables ont un impact négatif sur les prix de gros.

En Suisse, en tant qu'entreprise, nous sommes confrontés aux défis d'un marché de l'électricité qui n'est toujours pas entièrement libéralisé. Alors que le marché protégé permet de générer des recettes constantes grâce à un réseau réglementé, Alpiq, société productrice d'électricité, est soumise à la concurrence du marché libre sans avoir accès à des clients finaux. A cela s'ajoutent des taxes élevées qui grèvent l'énergie hydraulique. Les prix de marché obtenus sont inférieurs aux coûts de revient de l'énergie hydraulique. Vu ces conditions de concurrence, l'énergie hydraulique suisse ne peut pas être exploitée de manière rentable sur le marché libre. Les distorsions de concurrence mettent la production d'électricité suisse fortement sous pression. Avec la prime de marché limitée dans le temps et les aides à l'investissement, le Parlement a lancé un premier signal important, mais ceci ne résout toutefois pas le problème fondamental de la compétitivité de l'énergie hydraulique.

Afin de permettre une exploitation rentable et pérenne des grandes centrales, nous avons besoin d'une flexibilisation des taxes publiques et, au final, de nouveaux modèles de marché. En termes de politique énergétique, l'acceptation du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 pose de nouveaux jalons. Alpiq soutient fondamentalement la Stratégie énergétique 2050, mais sa mise en œuvre n'aura de succès que si les conditions-cadres asymétriques qui faussent la concurrence sont adaptées et la question de la sécurité d'approvisionnement est clarifiée.

Alpiq fait ses devoirs et a initié une série de mesures structurelles, se sépare d'actifs non stratégiques dans le cadre de l'allègement de son portefeuille, gère ses coûts rigoureusement et a développé des potentiels de croissance dans la commercialisation et les prestations de services. Alpiq est consciente de sa responsabilité en tant que productrice suisse d'électricité et d'employeur. Nous continuerons à l'avenir également à nous engager résolument et avec détermination en faveur de l'énergie hydraulique suisse.

Jasmin Staiblin, CEO Alpiq